



COMMUNIQUE

TER Pays-de-la-Loire : 100 000 000 d'€uros de moins ?

Dès le début de son mandat, la nouvelle majorité au Conseil régional des Pays de la Loire a cherché à marquer sa rupture avec son prédécesseur sur le financement des infrastructures routières.

Alors que cela ne relève pas des prérogatives de cette institution, l'équipe de Bruno Retailleau a néanmoins décidé de financer sans disposer de la dotation budgétaire afférente et dans un contexte de contraction générale des dotations versées par l'Etat, plusieurs projets d'infrastructures routières sur les Pays de la Loire, pour un budget total s'élevant à 120 millions d'euros.

La question de leur financement est donc clairement posée.

Le 18 mai, lors de la séance plénière du Comité d'Etablissement Régional (CER) SNCF Mobilités Pays de la Loire, la CGT a réussi à obtenir des informations concernant la future convention TER 2017-2023 :

- **Le Conseil régional exige une baisse du budget TER de l'ordre de 20 millions d'euros par an ! Soit au moins 100 millions d'euros d'économies sur la durée totale de la future convention !**

La Région envisagerait-elle de financer sa politique pro-bitume, en cassant le TER des Pays de la Loire ?

Les efforts consentis par les cheminot(e)s ces dernières années en matière de productivité ont été majeurs. En 8 ans, le nombre de cheminot(e)s de la région a baissé de 14 %, alors qu'en même temps le nombre de circulations TER a augmenté de 22 % !

De plus, l'avenant prorogeant l'actuelle convention au premier semestre 2017, a acté la création de 10 % de trains supplémentaires, pour une augmentation du budget alloué de seulement 3 % ! C'est donc une productivité supplémentaire colossale qui est demandée aux cheminots pour les cinq prochaines années.

Le cas échéant, les conséquences néfastes seront multiples :

- Les usagers du TER endureront une importante baisse de la qualité du service, de la sécurité, et plus largement un nouveau recul du Service Public ferroviaire (fermetures de gares et de guichets, trains non accompagnés, ...)
- Les contribuables verront le coût de la maintenance des routes augmenter (plus d'1 milliard d'euros nécessaire tous les 6 ans sur la région) ;
- Les cheminot(e)s subiront une dégradation sans précédent de leurs conditions de travail ;
- L'environnement et la santé souffriront d'une nouvelle augmentation des rejets de gaz à effet de serre (GES) ...

Depuis décembre 2016, la région ne cache plus sa volonté de recourir à des entreprises concurrentes sur certaines lignes.

Dès lors une question se pose : cette politique régionale ne vise-t-elle pas aussi à casser l'entreprise publique SNCF ?

La technique est rôdée pour faire accepter le démantèlement d'un Service Public à la population :

- Organiser la baisse de qualité de la production de l'entreprise publique, avant d'imposer des groupes privés.

N'est-ce pas là le schéma retenu ?

La CGT condamne ce chantage inacceptable ! A quelle autre entreprise demande-t-on un tel niveau d'économie ?

La CGT entend demander rapidement des comptes à Bruno RETAILLEAU, Président du Conseil régional des Pays de la Loire et s'opposera farouchement à tout projet mortifère pour le Service Public ferroviaire SNCF.

A cet effet, la CGT donne rendez-vous le 23 juin prochain aux usagers, aux salariés, aux élus des collectivités, aux cheminots, pour un rassemblement devant le Conseil régional des Pays-de-la-Loire afin de promouvoir un véritable Service Public ferroviaire SNCF répondant aux besoins de la population !

Nantes, le 19 mai 2017